

cerises

la coopérative

Humeur de Cerises

**Je suie
Rouen**

Nicolas Sarkozy est mis en examen pour corruption. Il paie son avocat avec l'argent de Khadafi ?

Selon le patron de LREM l'Aide Médicale d'Etat servirait à de la chirurgie esthétique. Les exilés n'en auraient pas besoin. Mais vérification faite auprès des services de santé c'est à des soins autrement basiques que sert l'AME. Avec tout le respect qu'on doit aux prothèses mammaires...

Agenda militant

Samedi 12 octobre

[Au Maltais Rouge](#)
[Où va l'Amérique indo-afro-latine?](#)

Mardi 15 octobre

[Journée de mobilisation dans le secteur de la santé](#)

Mercredi 23 octobre

[Roanne](#)
[Alternative à la grande distribution](#)

La santé en otage¹

Le procès du laboratoire Servier pour le Médiator s'est ouvert, enfin, à Paris ce 23 septembre... En avant-première d'un dossier à venir sur la santé, Cerises a voulu analyser les implications et les significations de ce « scandale sanitaire ».

Le Médiator c'est 145 millions de boîtes vendues, contenant une molécule dangereuse; c'est entre 500 et 2000 morts et 5000 victimes ... et c'est 300 millions d'euros de profit...

Le laboratoire Servier qui a su actionner toutes les manœuvres dilatoires pour retarder le retrait du médicament du marché malgré sa dangerosité (une première alerte date de 1986) et pour retarder ce procès, n'en est pas à son premier méfait puisqu'il avait déjà produit l'Isomeride, le Duxil, et le Survector nuisibles pour la santé...

L'industrie pharmaceutique c'est aussi les prix exorbitants, la pénurie de médicaments, des recherches sacrifiées ou empêchées, des savoir-faire détruits, des emplois scientifiques et industriels sacrifiés à l'autel des profits. Des pillages des impôts versés par les citoyens, par des crédits d'impôts, 140 millions à Sanofi par ex. qui s'ajoutent aux milliards de dividendes versés chaque année aux actionnaires.

Il devient une nécessité vitale d'extraire l'industrie pharmaceutique, de l'emprise des divers fonds de pension ou d'investissement et du marché pour mettre fin à ces désastres humains. Il devient urgent que l'humanité s'approprie toute cette chaîne du médicament afin de la mobiliser, de la mettre aux services des besoins, de la rendre plus efficace et avec une sécurité maximale.

Il devient urgent de faire prévaloir les valeurs de solidarité et d'universalité comme fondement de nos systèmes de santé.

Il y a nécessité de l'appropriation sociale et publique de ce secteur, soit une prise de pouvoir de décider par les salariés, les professionnels, les citoyens. Des mobilisations sociales, des engagements s'affirment comme en témoigne «

Le manifeste pour une appropriation citoyenne active et solidaire

de la santé² ». Des initiatives sont prises, souvent encore éclatées, elles ont toutes les raisons de se rencontrer, de converger et de prendre conscience de leurs forces.

Cette bataille a aussi un enjeu plus fondamental, celui d'ouvrir une brèche dans la légitimité du capital à imposer dans tous les domaines de la vie, sa domination. Et ouvrir ainsi les portes d'un autre futur.

¹. Sanofi / Big Pharma Syllepse 2014

². [medicament-bien-commun.org](#)

**Bénédicte
Goussault**



Algérie : le mouvement populaire contre le coup de force du Général Gaïd Salah

Cela fait maintenant 8 mois que le hirak dure et il ne semble pas prêt de s'arrêter. Cette protestation citoyenne initialement dirigée contre la candidature à un cinquième mandat de la « momie » Bouteflika s'est muée très rapidement en une protestation politique de masse contre le « système » opaque qui dirige le pays et a vite pris l'allure d'un véritable mouvement révolutionnaire. Certes, en été, l'importance des manifestations a diminué mais celles-ci ont continué et ont même rebondies dans tout le pays depuis le 20 septembre en réponse à la tentative de coup de force. Le peuple algérien a clairement exprimé sa volonté de rompre radicalement avec l'ordre établi (« système dégagé ») et rejeté le pouvoir de l'armée en réaffirmant la primauté du politique sur le militaire. La dynamique révolutionnaire se maintient et ne cesse d'exiger un processus constituant pour créer une nouvelle république, démocratique et sociale, débarrassée des féodalités archaïques, de l'oppression et de l'injustice. En soutien au mouvement plusieurs partis de gauche, des syndicats autonomes et des associations se sont réunis à Béjaïa le 24 août dans une « Convention pour un processus constituant souverain » et ont publié un manifeste qui reprend l'essentiel des revendications populaires.

Mais face à cette volonté populaire **le chef d'état-major de l'armée Gaïd Salah, véritable direction politique de l'Algérie, vient d'imposer la tenue d'un scrutin présidentiel.** A la suite de son injonction, les institutions se mettent en place, révélant de manière criante leur soumission aux « décideurs » militaires. Le 9 septembre, le Conseil des ministres tient sa première réunion formelle depuis la démission de Bouteflika sous la présidence de Bensalah, le Président intérimaire dont l'intérim aurait dû cesser depuis le 9 juillet. Deux projets de loi sont approuvés, l'un amendant la loi électorale, l'autre établissant une autorité « indépendante » de supervision des élections. L'Assemblée nationale et le Sénat se saisissent immédiatement des deux textes afin de leur donner force de loi. Le lendemain, Bensalah annonce la convocation du corps électoral et la tenue d'un scrutin présidentiel le 12 décembre. La présidence de l'autorité « indépendante » est confiée à un ancien ministre de la Justice de Bouteflika.

Mais rien n'est encore joué. Certes deux candidats du sérail Benflis et Tebboune⁽¹⁾ sont sur les rails, encore faudrait-il que cette élection se déroule. Car malgré les menaces, les arrestations et les condamnations arbitraires, le verrouillage des médias et de tous les espaces d'expression ainsi que la fermeture de la capitale, le hirak continue. Il ne veut rien lâcher et, confiant suite aux victoires obtenues (départ de Bouteflika, double report de la présidentielle et peut-être le plus important, la réappropriation de la liberté de parole et de l'espace public), il entend bien tout faire pour que la présidentielle n'ait pas lieu dans ces conditions et qu'un processus constituant soit mis en place.

● HENRI MERMÉ

1. Dont il se dit que ce serait LE candidat du pouvoir

A partir du 5 décembre...



L'intersyndicale de la RATP (UNSA, CGC, FO, SUD, Solidaires et une semaine plus tard CGT) a décidé d'appeler à la grève reconductible à compter du 5 décembre. C'est la suite de la très forte mobilisation du 13 septembre. Piquets de grève et assemblées générales avaient réapparus à cette occasion à la RATP, participant à créer le bouillonnement qui règne depuis dans l'entreprise. Se don-

ner plus de deux mois pour préparer une lutte d'ampleur : ce n'est pas du luxe ! Mais le personnel de la RATP ne gagnera pas seul l'abandon de la nouvelle contre-réforme des retraites. Heureusement, d'autres forces syndicales ont compris qu'il ne s'agissait pas seulement de les soutenir, mais bien de construire un mouvement d'ensemble. D'où les appels de SUD-Rail dans le ferroviaire, de l'UNSA dans les transports, de Sud éducation, de Sud Santé sociaux, du comité confédéral FO, du comité national Solidaires... Appel syndical à la grève reconductible, assemblées générales décisionnelles, mouvement interprofessionnel ancré dans les réalités de chaque secteur, 8 semaines pour préparer l'action : pas la peine d'inventer d'autres échéances, pas utile d'épuiser les forces avant. Syndicats, Gilets jaunes, associations, collectifs ... Calons-nous toutes et tous sur le 5 décembre !

● CHRISTIAN MAHIEUX

Recherche d'efficacité



Durant 3 mois, près de 400 migrants ont galéré sous des tentes de fortune au parc des Gayeulles à Rennes. Manifestation, interventions au conseil municipal, interpellation des institutions (Préfecture et Mairie) se sont succédées sans que rien ne bouge.

Face à ce constat, un groupe a ouvert un squat et entrepris de transformer un site industriel en hébergement de longue durée. Le défi est rude, le lieu

peu propice, la décision prise par un petit nombre n'a pas fait l'objet d'un consensus au sein de tous les acteurs du mouvement rennais de soutien aux migrants.

Cependant médecins, interprètes, étudiants en architecture, artisans, artistes, soutiens juridiques ... c'est un incroyable réseau qui s'est mis en branle pour aménager le lieu, organiser un tant soit peu une vie collective, et faire ce qu'État et Mairie ne font pas. On n'est jamais mieux servi que par soi-même...

Ce n'est pas une première. L'ouverture de squats à Rennes a déjà obligé la Mairie de Rennes à entériner ces situations, accepter ces occupations y compris en établissant des conventions, et en subventionnant de manière importante les associations qui organisent les luttes. Et au bout du compte à reconnaître la légitimité des revendications. Mais la politique de Macron, ça pue et ça continue ! Vendredi 4 octobre, la préfète a obtenu du tribunal l'expulsion du campement, et dans la même journée organisé à grand renfort de forces de l'ordre l'expulsion en charter de 33 Géorgiens.

● SYLVIE LARUE



Quel système universel de retraites ?

À l'heure où Macron tente de nous imposer un système unique de retraites basé sur un système à points pour répondre aux besoins du capital, l'heure n'est plus à la défensive, à la préservation d'un système existant qui a déjà largement été dégradé par des contre-réformes passées, mais à l'offensive.

Quel projet de système universel de retraites correspond réellement à nos besoins ?

En quoi peut-il faire évoluer le rapport de forces ?

Comment le construire dans l'unité et l'opposer au patronat ?

C'est à cette démarche que vous invite aujourd'hui Cerises, ce qui nous impose immédiatement de comprendre le pourquoi du choix d'un système à points, en quoi ce système rompt avec la logique de la retraite vue comme une continuité du salaire. Des fiches signalétiques, une table-ronde.

Table ronde

Benoît Borrits,
Association Autogestion



Danielle Montel,
Syndicaliste CGT



Patrice Perret,
Syndicaliste Solidaires



Pierre Zarka,
Communiste unitaire



Quel projet de système universel de retraites correspond réellement à nos besoins ?

Benoît Borrits : Poser cette question est l'exact inverse de la méthode adoptée par Macron. Pour le gouvernement, le système universel est obligatoirement un régime à points et cette question est tranchée sans que nous ayons été consultés. Ce régime à points est présenté comme étant le plus juste car il permet que « chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits à la retraite ». Au-delà du fait que ce principe est en soi discutable et mérite en tant que tel un débat, il faut savoir qu'on peut appliquer ce même principe avec un régime à annuités, ce qui nous montre le bobard total que représente cette argumentation en faveur d'un système à points.

Un régime à annuités est un système dans lequel les entreprises s'engagent collectivement à payer des pensions de retraites en fonction des salaires passés. La pension de retraite est donc ici vue comme une continuité du salaire. Ceci est insupportable pour le capital qui, depuis près de 30 ans ne tolère plus aucune augmentation des prélèvements et a même réussi à les baisser. Le rapport Delevoye affiche clairement une volonté de limiter les prélèvements pour la retraite à 28 % des salaires bruts. Ceci est incompatible avec un système à an-

nuités et c'est la raison pour laquelle le régime à points a été imposé : ce sont les salarié.es d'aujourd'hui qui supporteront l'incertitude du niveau de leurs pensions.

Donc, le système de retraites qui correspond aux besoins des salarié.es et/ou des citoyens.nes est celui qu'ils définiront eux-mêmes avec les règles qu'ils choisiront sans les fourches caudines que représentent le système à points et un contingentement des prélèvements. Je ne doute pas que si consultation il y a, les citoyens.nes préféreront largement un système à annuités qui leur garantit un niveau de pension en fonction des salaires passés et est beaucoup plus souple car s'il permet le basique « chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits à la retraite », il permet aussi une infinité de règles que le système à points interdit. Définir collectivement et démocratiquement notre système de retraites s'oppose frontalement aux besoins de valorisation du capital.

**Définir collectivement
et démocratiquement
notre système
de retraites**



Danielle Montel : Quel **système universel de retraites correspond réellement à nos besoins** nous conduit à nous concentrer sur nos besoins, nos besoins de vie de tous et de chacun, nos besoins contemporains, du temps libre pour se cultiver, pour les loisirs, pour être utile à des associations...à des sphères non marchandes, inacceptables pour le capitalisme, à revendiquer, à revisiter des choix d'aujourd'hui et à réaffirmer ensemble la formule intemporelle d'Ambroise Croizat : « Vivre sans l'angoisse du lendemain, de la maladie

ou de l'accident de travail, en cotisant selon ses moyens et en recevant selon ses besoins ». Il constitue un projet de société novateur, porteur de progrès social, qui répond aux besoins des actifs, des salariés retraités, des étudiants, des malades, des personnes handicapées ... au travail , en retraite et en congés maladie et accident , qui trouve son financement par le salaire net (individuel) brut (collectif, socialisé, solidaire). Ce projet donne sens à la rémunération du travail... au travail qui produit des réponses aux besoins, il est bâtisseur de biens communs.

Répondre à cette question, c'est réaffirmer que notre système de retraite se veut universel (dans le système de sécurité sociale) et dire cela, ce n'est pas se ranger dans le camp des archaïques accrochés au statu quo. Il est juste question de réaffirmer que le système actuel est porteur d'un financement stable capable de répondre aux besoins. Dans un premier temps, il convient

d'agir sur les causes qui l'altèrent. Pour cela, on doit se rappeler les réformes à visée constante menées par les différents gouvernements de droite et/ou sociaux-démocrates. Toutes mues par une « volonté » (entre guillemets car on sait maintenant que les mots n'ont pas le même sens pour tout le monde ce qui ne facilite pas le débat politique) de le moderniser ou le sauver. Et, la réforme portée par le gouvernement (Macron, Philippe, Delevoye) est le coup de grâce porté à notre régime solidaire de sécurité sociale. Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit.

Partant de là, on peut aisément envisager l'amélioration de son efficacité en abordant ce qui manque à son financement puisque toutes les réformes menées lui ont porté atteinte, sans oublier les mesures convergentes que sont le blocage des salaires, le chômage, les inégalités femmes/hommes, les exonérations de cotisations sur l'intéressement, la participation, les heures supplémentaires ...

Notre système de retraite se veut universel

Pour bien comprendre l'enjeu de la bataille à mener, il faut donner du sens aux mots comme aux choix politiques et leurs effets nous renvoient aux mots. Je te rejoins, Benoît sur l'importance d'un système de retraite à **prestations définies**. C'est celui qui a été mis en place au sortir de la guerre dans un pays à reconstruire dans un contexte de fort discrédit du patronat par la collaboration et des rapports de forces politiques et syndicaux puissants. Ce système est défendu par la CGT depuis 1945. La CGT a combattu les « réformes mortifères » et c'est pour cela aussi qu'elle ne milite pas pour le statu quo. Ce système est basé sur la solidarité prenant en compte besoins et moyens. Dans ce système, le niveau de pension est garanti au moment du départ à la retraite. A contrario, le projet de loi du gouvernement est un système de retraite **par points et à cotisations définies**. Dans ce système, le niveau de pension est imprévisible et sa baisse, inéluctable. Il est basé sur l'accumulation individuelle de points et la cotisation définie est dans le projet de loi fixé à 14% du PIB. Ainsi, la pension de retraite dépendra des points accumulés, et donc des salaires de toute la carrière. Il est assez simple d'imaginer la pension des femmes, des précaires, des études longues ... mais aussi de l'effet du budget défini à 14 % du PIB alors qu'aujourd'hui nous en sommes à 13.8% et que plusieurs milliers de retraités supplémentaires vont impacter le budget dans les années à venir. La régulation se fera par la baisse de la valeur du point. Et la baisse des pensions concernera égale-

ment la population formée des retraités actuels(les) si le plan du gouvernement voit le jour. Le système proposé est un système **qui ne fait que des perdants**.

La volonté est de faire baisser les prestations, de faire en sorte que personne n'ait une retraite pleine et entière dans la même logique que pour les services publics l'ouverture au privé par des systèmes de capitalisation et ce, aux conditions du marché à savoir pas partout et pas pour tout le monde. Pour que notre système de retraite et de santé réponde encore mieux et toujours à nos besoins, il est impératif de ne pas tarir ses sources d'alimentation que sont les cotisations sur les plus-values du travail.

Pierre Zarka : J'ai un peu de mal à proposer un projet tout fait dans la mesure où c'est de manière collective que l'on peut construire un autre système. Je retiendrais deux éléments qui me paraissent être fondateurs pour qui cherche à participer à l'élaboration d'un projet alternatif :

1. Le montant global des retraites versées est de 325 Milliards d'Euros. Cet argent est reversé dans l'économie par la consommation et les activités des retraités. On ne peut pas en dire autant des revenus des actionnaires. Les revenus financiers des grandes entreprises et des banques représentent 320 milliards d'euros. Cet argent part sur les places financières ou dans l'immobilier pour faire de l'argent...qui à son tour, repart sur les places financières. Ponctionner ces revenus financiers, ne serait-ce

qu'au niveau des cotisations actuelles des entreprises à la Sécu, rapporterait à celle-ci 84 milliards d'Euros.

2. Les retraités ne sont pas des charges pour la société. Ils sont de plus en plus nombreux à être actifs, contribuent au développement de la société. La retraite ne devrait donc pas être faite pour rémunérer leur activité passée mais leur activité présente. Le temps passé dans des associations, à élever ses petits-enfants, à s'occuper de sa famille, se cultiver, participer à la vie de la cité, est aussi essentiel au bien commun que le temps passé dans l'emploi en entreprise, mais il n'est pas reconnu. Peut-on envisager de rémunérer une autre activité que l'emploi ? Les congés maternité ou de formation, ne sont-ils pas déjà des brèches pour viser la reconnaissance de l'activité hors emploi ? Il est donc urgent d'oser penser différemment l'activité et la rémunération autrement que soumises aux règles actuelles. Ajoutons que les profits non réinvestis que je viens de citer, l'argent de l'assurance chômage et des retraites pourraient largement financer le salaire à vie. On peut s'appuyer sur des acquis : EDF par exemple, d'où l'on ne part pas en retraite mais en cessation d'activité. Ce concept permet d'envisager une continuité salariale. On peut également prendre appui sur le statut des « intermittents du spectacle ». On n'avancera qu'en affrontant l'organisation même de la société.

Patrice Perret : Les besoins concernent essentiellement un projet novateur, por-



© <http://www.photothèque.org/>



Un projet novateur, porté par une majorité de la population, qui permet de franchir un pas qualitatif de progrès social

té par une majorité de la population, qui permet de franchir un pas qualitatif de progrès social.

Les systèmes de retraite étaient meilleurs, plus justes et plus égalitaires avant 1986. Ils ne reprenaient que les meilleures années de salaire (10 et non 25) dans le calcul de la pension, ils prenaient en compte des salaires revalorisés en fonction du salaire moyen et non dévalorisés, ils assuraient le taux plein (75 % du salaire pris en compte) avec 37,5 ans de cotisation, ils n'appliquaient pas la double peine de la décote, ils permettaient un départ à 60 ans et moins pour certains métiers. Mais le « c'était mieux avant » ne mobilise pas et reste incompréhensible pour les jeunes qui vivent mal les systèmes actuels. De plus, ces systèmes bâtis pour l'époque de l'après-guerre, un homme qui trouve facilement du travail,

n'est pas satisfaisant pour notre société actuelle, pour les personnes aux carrières hachées, pour les femmes aux temps partiels imposés et pénalisées pour l'éducation de chaque enfant.

La population se montre séduite par l'idée d'un système universel, mais le système à points est porteur de profondes injustices s'il accorde les mêmes droits à l'ouvrier qui meurt 6,5 ans avant le cadre et qui subit les premières incapacités à 64 ans, s'il ne permet pas aux métiers pénibles et particuliers comme le danseur étoile de partir plus tôt en retraite.

Solidaires revendique quelques droits élémentaires forts qui pourraient être la base d'un système dit universel, droits incompatibles avec un système à points : disposer à 60 ans (moins pour les métiers pénibles et à fortes contraintes

notamment pour les missions de service public) d'une pension égale à 75 % du salaire à partir de 37 années cotisées (durée moyenne constatée) avec un minimum de pension égal au SMIC revendiqué, seuil que nous jugeons indispensable pour vivre décemment. Mais nous sommes conscients qu'un tel système ne résout pas toutes les injustices, la durée de cotisation de 37 ans représente une moyenne, avec des personnes en dessous, celles qui ont galéré, celles qui ont subi des interruptions notamment les femmes ... et qui se retrouvent avec une très faible pension en application des principes d'un système attribuant un montant de pension en fonction d'un salaire et d'une durée de cotisation.

Un système vraiment universel ne pourrait-il pas s'inspirer du système de la maladie, où la majorité des personnes cotisent sur leur salaire, mais où tout le monde est soigné ? Cela irait dans le sens de la formule d'Ambroise Croizat rappelée par Danielle : « recevoir selon ses besoins ». Un système universel serait financé par tous les revenus distribués par les entreprises, salaires, participation, intéressement, dividendes, sans exonération ; la cotisation ne concernerait pas les investissements indispensables à la pérennité de l'entreprise. Le minimum de retraite ne pourrait-il pas être attribué à toute personne de 60 ans, et une pension supérieure pour celles qui ont travaillé pendant une période de 20 ou 25 ans ?

En quoi un tel projet pourrait faire évoluer le rapport de forces ?

Danielle Montel : Répondre à cette question c'est la lier au choix d'un projet axé sur les besoins parce qu'il est porteur de réponses crédibles aux troubles idéologiques actuels (la finance, l'individu, la pression fiscale et l'absence de service public ou de service public dégradé ou inaccessible) Et, parce qu'il concerne et rassemble tous les salariés actifs et retraités, il met en mouvement les convergences. Cette question renvoie au choix d'un projet collectif, novateur, guidé par le progrès social comme le pointe Patrice.

Il est vrai que la bataille des idées est rude car le système par points est défendu par de nombreux acteurs : le gouvernement, la CFDT depuis 2008, les demandes conjointes du PS (2010), de l'UMP-LR (2013), le Medef, les références européennes (Suède, Allemagne notamment), et la plupart des éditorialistes dans les médias et les nombreux « think tanks » accrédités.


Est-ce que la réponse à la question précédente est portée partout pour faire toucher du doigt l'ampleur de la réforme et son effet dévastateur sur l'ensemble du salariat ? La réponse est non, il faut porter l'explication dans les entreprises, sur les lieux de vie (marché, transport etc.) La CGT a su par le passé mener de grandes campagnes ; elle doit participer pleinement à la construction du rapport de force comme d'autres acteurs syndi-

caux, politiques, associatifs convaincus de la nocivité de ce projet.

Dans ce contexte défavorable idéologiquement, mettre le travail en réponse au financement des besoins et à leurs productions dessine un projet humain de société de progrès. Une perspective qui doit faire éclater le chacun pour soi pour un ensemble structurant où chacun a sa place. Les « rotatives » doivent marcher à plein rendement, les débats de proximité multipliés et tous les militants doivent être sur le pont, porteur d'attention, d'explications et de perspectives, de neuf...

Pierre Zarka : Dans le même esprit, on pourrait penser que refondre le système de retraites relève d'un horizon très lointain. Mais le rapport de forces est d'abord un rapport de forces idéologique, et les aspirations dépassent ce qui parvient à s'expliquer. C'est toute la limite des sondages. Donc si l'action collective dépend de ce qui mentalement

Le rapport de forces est d'abord un rapport de forces idéologique



est envisageable, c'est cet envisageable qu'il faut travailler. On voit qu'il faut dépasser le stade de se limiter à dire NON. Aucun des grands acquis n'a jamais été obtenu ainsi.

Un mot sur les « cotisations patronales ». C'est un abus de langage, ces cotisations sont prélevées sur la valeur ajoutée de l'entreprise créée par le travail des salariés et ne sont pas prises dans la poche du patronat. Cette « croyance » fait qu'on « oublie » de faire cotiser les revenus de la spéculation. Le rapport de forces peut donc évoluer favorablement. On peut provoquer un déclic si l'on prend l'initiative d'objectifs qui dépassent ce qui est déjà dit et vont à la rencontre d'aspirations qui ont du mal à se formuler. C'est aussi pour les individus le moyen de socialiser ce qu'ils n'osent encore espérer. Ce qui fait souvent la force du capital c'est qu'il ose se dégager des cadres habituels et pas nous. Et ce, alors que les tenants du système sont inquiets la colère dépasse le stade du refus et que le système est en cause. L'Humanité du 30 Août 2019 rend compte d'une réunion à l'hippodrome de Paris-Longchamp organisée par le Medef reconnaissant « une mise en cause violente du système » et que « l'idée libérale est remise en cause partout ». Eux sont inquiets et nous, nous sommes intimidés. C'est ce qui m'a conduit tout à l'heure à ne pas me précipiter sur un canevas de propositions clés en mains mais à mettre en avant ce qui me paraît être des clés pour penser et agir avec une nouvelle efficacité.

Benoît Borrits : Après avoir reçu les organisations syndicales, le gouvernement lance une consultation à l'image du Grand débat. Même si les termes de ce débat sont faussés, il n'est pas interdit d'y participer en martelant que nous ne voulons pas du régime à points. Mais cela est notoirement insuffisant.

Si chaque syndicat, parti politique ou même association impliquée dans la question des retraites a son opinion sur le système de retraites qui lui paraît idéal, il convient de ne pas les opposer les uns aux autres mais de soumettre ces différentes propositions aux salariés et à la population pour réaliser un vrai débat démocratique sur le système de retraites dont nous avons besoin. Si certains d'entre nous estiment que ce sont les meilleurs salaires qui doivent être pris en compte comme base de calcul au nom de la continuité du salaire, il faut aussi comprendre que certains salariés défendent que « chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits à la retraite », tout particulièrement dans certaines centrales syndicales. On peut décréter que ce sont des affreux libéraux pour qui « un sou, c'est un sou », il n'en reste pas moins vrai qu'ils ont aussi des arguments entendables contre la période de référence la plus courte possible. Ce n'est d'ailleurs pas parce que la référence est plus longue – la moyenne de la totalité des revenus – que les pensions seront les plus basses : il suffit en effet que le coefficient de remplacement soit plus fort, supérieur à 75 % par exemple avec un mécanisme de plafonnement à 75 %

ou 80 % du meilleur salaire (ce qui correspond quasiment au salaire net). Mais on rentre ici dans de la technique...

Il me semble qu'il est important que la classe salariée construise elle-même un compromis entre ces différentes positions et ce compromis ne peut se faire que dans le cadre d'un régime à annuités, ce qui pose la pension de retraite comme continuité du salaire : ceci suppose donc que les moyens soient déterminés en fonction du résultat de la délibération. Pierre, tu as mentionné l'ambiguïté fondamentale que contient l'expression « cotisation patronale » et je te rejoins totalement : la valeur ajoutée n'est produite que par les salariés et la cotisation « patronale » provient donc du travail des salariés. Allons un peu au-delà. Plutôt que de diviser les cotisations entre « salariales » et « patronales » avec un effet négatif sur le salaire net en cas d'augmentation de la part « salariale », ne pourrait-on pas alors revendiquer l'abandon des cotisations sur le salaire brut pour lui préférer une simple cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Ce sont les salariés qui créent l'intégralité de cette valeur ajoutée et ils sont en droit d'en affecter la part qu'ils souhaitent au service des retraites.

Patrice Perret : Un rapport de forces se construit sur la base d'un objectif commun clair que tout le monde a envie d'obtenir, d'un idéal franchissant un pas significatif vers plus de progrès social. Le progrès social a avancé par étapes. Avant les premières retraites, les vieux

Régime à annuités, régime à points, c'est quoi la différence ?

L'actuel régime de base du privé de la sécurité sociale tout comme le régime général des fonctionnaires sont des systèmes à annuités. Dans le privé, la retraite de base est égale à 50 % de la moyenne des meilleures 25 années de la carrière. Dans le public, elle est égale à 75 % de la moyenne des 6 meilleurs salaires bruts consécutifs d'une carrière. Donc, le montant de la retraite est déterminé en fonction des salaires antérieurs.

Le régime complémentaire des salariés du privé Agirc-Arrco est un régime à points : on accumule des points par des cotisations tout au long de sa carrière et le montant de la retraite est déterminé par le nombre de points multiplié par la valeur du point au moment de prendre la retraite. Le point arcco vaut aujourd'hui 1,2513 euros. Si vous prenez aujourd'hui votre retraite et que vous avez 4000 points, votre retraite complémentaire Arrco sera de 5005,20 euros par an. Donc, le montant de la retraite est fonction d'une valeur de point qu'on ne connaît pas a priori.

Au-delà de l'aspect technique, c'est la philosophie politique du système de retraites qui conditionne le choix. Voulons-nous que la pension de retraite soit conçue comme une continuité du salaire ou comme la contrepartie de sommes que nous aurions versées par nos cotisations ? Dans le premier cas, le droit à la retraite est garanti pour toutes et tous selon des règles prédéterminées et celles-ci déterminent le montant des cotisations à réaliser. Dans le second cas, il n'y a aucun engagement et c'est le marchandage entre niveaux de cotisations et niveau des retraites qui prévaudra. Le rapport Delevoye indique que le volume des cotisations réservées aux retraites sera de 28 % des salaires bruts. Avec le vieillissement de la population, un système à point permet d'ajuster les retraites à la baisse sans changer ce paramètre. Une proposition qui ne peut qu'être soutenue par le patronat !

● **BENOIT BORRITS**

Quelques chiffres...

17,2 millions de retraités.

Les pensions de retraites représentent 89 % de leurs revenus.

Elles représentent 325 Milliards d'euros, soit 13,8 % du PIB.

42 régimes existants dont deux principaux : celui du privé (deux régimes : assurance vieillesse et complémentaire Agirc-Arrco) et de la fonction publique (voir encadré sur systèmes à annuités et à points).

Taux de cotisation du secteur privé : 28,29 % du salaire brut.

Espérance de vie à 60 ans anticipée pour la génération 1960 : 28 ans.



© <http://www.phototheque.org/>

devaient être méritants pour bénéficier de la charité des riches, du clergé et de la noblesse. Des régimes de retraite ont vu le jour dans quelques professions, essentiellement pour fidéliser les personnes tentés d'aller vendre leur force de travail et leurs connaissances à plus offrant, mais le principe du droit à la retraite pour tout le monde n'a été acquis que par la loi de 1910, tout en conservant l'idée, la morale que chaque individu devait épargner pour ses vieux jours : le système mis en place, mais peu appliqué, reposait principalement sur la capitalisation. C'est à la sortie de la Libération, grâce au rapport de forces en 1945, qu'un compromis se met en place avec une retraite par répartition, les cotisations versées ne transitent pas par les marchés financiers mais servent immédiatement à payer les pensions des générations précédentes. Ces systèmes organisent les solidarités en leur sein,

les cotisations sont du salaire socialisé et la collectivité décide de sa répartition, pour payer les pensions et attribuer des solidarités (près d'un tiers de la masse des pensions) aux personnes au chômage, aux femmes éduquant leur enfant, aux veuves et parfois aux veufs.

Depuis 1986, ces systèmes de retraites subissent des reculs importants, pour réduire la masse financière consacrée aux retraites solidaires par répartition, mais aussi pour décrédibiliser ces systèmes et préparer le terrain à l'arrivée de la capitalisation sur les marchés financiers.

Un nouveau rapport de forces doit reposer sur l'espoir d'un système plus juste et plus égalitaire, ce qui nécessite un changement de l'idéologie. La retraite serait un droit pour tout le monde et non un pur reflet de la vie active, plus ou moins corrigé de la prise en compte des solidarités.

**La retraite (...)
un droit pour
tout le monde
et non un pur
reflet de la vie
active**

Comment le construire dans l'unité et l'opposer au patronat ?

Pierre Zarka : Effectivement, un rapport de forces se construit sur des objectifs clairs mais il reste à préciser la nature de ces objectifs. Pour cela, notons que toutes les luttes au-delà des retraites – chômeurs, jeunes et aspiration à ne pas s'enfermer dans un poste de travail, hospitaliers et Sécurité sociale ou Services publics, mouvement des femmes, salaires, migrants, climat, mal bouffe – de fait ou consciemment, impliquent la mise en cause des rapports au travail ou celle de la domination des actionnaires. La construction de ce qui peut devenir ainsi un dénominateur commun au plus grand nombre nous met au-delà de la convergence des luttes si souvent souhaitée.

Ce dénominateur relève de l'alternative au capitalisme. Il s'agit, de manière

concrète, du sens et de l'organisation de la société. Dès lors, l'action des uns devient celle de tous. J'évoquais les intermittents du spectacle : ils auraient pu mieux défendre leur statut en proposant qu'il serve de base pour repenser l'ensemble du salariat.

Est-ce trop abstrait ? Comment rendre une démarche nouvelle tout de suite accessible pour la mettre en pratique ? Je reviens sur l'enjeu : qui, des forces du capital ou des forces populaires prend l'initiative ? Dire Non n'est pas seulement défensif, c'est n'avoir pour seul horizon que les termes de l'affrontement choisis par le capital ou au mieux la défense d'un existant qui ne peut être satisfaisant. On l'a vu : défendre un code du travail qui n'a empêché ni l'existence de 6 millions de chômeurs, ni la précarité ni encore les 400 suicides survenus dans les entreprises en 2016 n'a pas été efficace.

Poser d'emblée une redéfinition de la rémunération comme objet de rassemblement a plusieurs conséquences :

1) faire passer les salariés du statut de victimes à celui d'acteurs et de producteurs de politique

2) contraindre les forces du capital à dire pourquoi elles s'y opposent et alors ce sont elles qui sont sur la défensive.

3) nous faire sortir de ces négociations où lorsque l'on pense avoir évité le pire, on crie au succès...

Voilà qui changerait singulièrement le paysage de l'action.

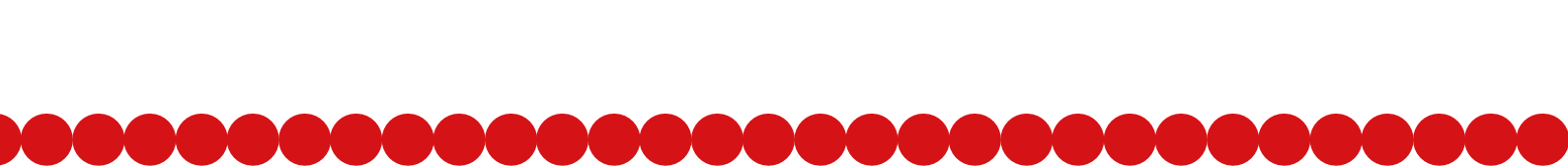
La question alors posée est celle du dépassement du capitalisme.

Patrice Perret : La période du Traité Constitutionnel Européen a montré comment la population pouvait s'emparer de sujets a priori compliqués, s'enflammer dans des réflexions. L'engagement de la population représente un élément fort du rapport de forces.

Une réflexion sur un changement d'idéologie, la retraite pour toutes et tous, l'assurance de ne pas sombrer dans la misère lorsque les forces commencent à décliner, pourrait rencontrer un certain engouement. Des questions générales permettent des débats passionnants : le SMIC ou plus pour tout le monde quelle que soit la carrière ? Ou bien le minimum du SMIC puis une pension en fonction du salaire ? Avec ou sans une contrainte de durée ?

Ensuite, si la volonté n'est plus comme actuellement d'harmoniser vers le bas, comment prendre réellement en compte la pénibilité et les contraintes qui ne peuvent pas être évitées pour certains

L'action des uns devient celle de tous.



métiers ? Faut-il assurer à chaque profession la même durée de retraite en général et en bonne santé ?

Danielle Montel : La formulation de la question est réductrice, on pourrait parler de la classe dirigeante, d'oligarchie cela ne changerait pas grand-chose car cette question est une reformulation de la seconde et tout nous renvoie au projet de satisfaction des besoins. Comment construire ?

Des luttes en cours nous avons beaucoup à apprendre malgré la casse des collectifs de travail, les attaques aux droits syndicaux ou de leur absence, de la nécessité d'initiatives adaptées au travail à la fois rudes, « anarcho », « désobéissantes » et efficaces. Il y a de nombreux exemples mais celles des livreurs à vélo est emblématique. Autoentrepreneurs isolés, à quelques-uns ils ont commandé des repas à d'autres livreurs et c'est cela qui les a fait se connaître, parler de leur difficulté et agir ensemble... Il faut éga-

lement tirer les enseignements des luttes passées, désamorcer les corporatismes en rassemblant autour des revendications communes et sortir des luttes défensives pour impulser des constructions actives, croisées et offensives.

Il y a un vieil adage qui en l'occurrence fait écho : « il faut manger pour ne pas être mangé ! » Un postulat primaire, un peu bestial mais efficace face à la barbarie portée par le capitalisme.

Dans ce combat majeur, il y a une dimension politique forte au-delà des réponses aux besoins ; celle de faire la démonstration de l'inefficacité, de l'ineptie, de la dangerosité des politiques publiques menées en soutien aux entreprises depuis des décennies avec comme seuls effets la régression sociale et la paupérisation et ce, alors que l'argent coule à flot.

En cela, porter la satisfaction des besoins et son financement par le travail, c'est faire table rase du passé. **Ceci s'inscrit dans une autre vision de la société qui permet à l'ensemble du mouvement de passer à l'offensive.** Ceci implique de mener une bataille idéologique combative continue, de construire un dénominateur commun en accord avec Pierre, de mettre en mouvement les convergences, de décider ensemble, de rassembler dans l'action, de conquérir le pouvoir citoyen où salariés actifs et retraités seront moteurs.

Benoît Borrits : Le mieux serait que le maximum d'organisations associatives, syndicales et politiques s'unissent pour créer une contre-consultation à cette réforme. Une contre-consultation qui aurait pour charge de définir un projet alternatif de service universel de retraites. Il doit se préparer très en amont en élaborant un scénario de questions à poser aux salariés et à la population, dont certaines découlent des premiers choix qui seront faits. La première sera probablement retraites à points vs. retraites à annuités. Dans un maximum de lieux, des réunions publiques devront être organisées pour que les gens puissent échanger leurs arguments. De même, nous devons développer un outil Internet qui permet de consigner les réactions des uns et des autres aux questions qui seront posées. Enfin, viendront plusieurs cycles de votes qui permettront de donner forme à ce projet alternatif dont nous exigeons l'application en lieu et place du projet Macron.

Nous sommes ici dans une construction démocratique totalement opposée à celle imposée par la démocratie représentative et le capitalisme. Nous œuvrons à une démocratie pleine et entière dans laquelle la population délibère de ce dont elle a besoin et cette délibération s'impose alors à l'économie, quelles qu'en soient les conséquences sur la survie des sociétés de capitaux : la question alors posée est celle du dépassement du capitalisme. ●

Construire un dénominateur commun

Les femmes encore plus pénalisées

Christiane
Marty



La logique d'un régime par points vise à ce que la pension reflète au plus près la somme des cotisations versées tout au long de la vie professionnelle. Et non plus comme actuellement les 25 meilleures années (régime général) ou les 6 derniers mois (fonction publique). Toutes les périodes non travaillées, les années à temps partiel et celles à bas salaires seront alors autant de manques à gagner pour la pension. En particulier les femmes, qui ont des carrières plus courtes en moyenne que les hommes du fait des interruptions liées aux enfants et qui sont très majoritaires dans l'emploi à temps partiel et à bas salaires seront mécaniquement pénalisées par la prise en compte de toute la carrière.

Les fonctionnaires le seront aussi, ce qui est reconnu par le projet Delevoye : il est donc prévu que les primes soient intégrées dans le calcul, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Mais rien ne garantit que leur intégration suffise : tout dépend de leur montant. Or, les femmes fonctionnaires perçoivent des primes significativement moins élevées que les hommes.

Et dans de nombreux métiers féminins, il n'y en a pas. M. Delevoye reconnaît qu'il y aura des fonctionnaires pénalisés(es)...

Les conséquences négatives pour les femmes se vérifient lorsqu'on compare les pensions reçues dans les régimes complémentaires actuels (Agirc, Arrco, etc.) qui fonctionnent par points, et dans les régimes par annuités. Les pensions des femmes représentent entre 41 % et 61 % de celles des hommes dans les régimes par points, alors que ce ratio est compris entre 74 % et 90 % pour les régimes par annuités. Les inégalités entre femmes et hommes sont systématiquement plus fortes dans les premiers.

On ne doit pas compter sur les dispositifs de prise en compte des enfants pour corriger ces inégalités (pour une présentation détaillée, voir : Retraites, un projet régressif). Enfin, concernant la pension de réversion (dont 90 % des bénéficiaires sont des femmes), outre un recul sur les conditions d'ouverture du droit, le projet acte une baisse pour de nombreuses personnes aux pensions pourtant modestes. ●

Gratuité

Cerises veut promouvoir la gratuité comme champ d'une résistance créatrice à la logique de marchandisation généralisée de l'ensemble des sphères de vie. Une gratuité non seulement conçue comme le non paiement de telle ou telle réalisation, mais comme moyen de construire d'autres rapports sociaux. (cf Cerises N°1).

Nous reproduisons ici l'appel national pour la gratuité des transports publics.

L'équipe de rédaction

Nous avons besoin très rapidement de la gratuité des transports publics car il y a urgence. Urgence écologique, urgence sanitaire, urgence sociale.

IL Y A URGENCE CLIMATIQUE !

Les effets du changement climatique se font sentir de plus en plus concrètement, bouleversant nos conditions de vie. Les scientifiques du GIEC affirment dans leur dernier rapport qu'il faut limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C. Hélas, après la COP21 les émissions de gaz à effet de serre continuent de progresser en France et dans le monde nous plaçant sur une trajectoire de 3°C à la fin du siècle alors qu'il faudrait les diviser par deux dès 2030 pour contenir le réchauffement climatique à 1,5°C. Alors, face à l'inaction du gouvernement, il faut de toute évidence amplifier les interventions citoyennes qui se développent en France et en Europe.

Les transports motorisés sont responsables de 30 % des émissions de CO2 et la voiture y entre pour moitié. L'étalement urbain, qui a repoussé les familles modestes en quête de logement accessible en périphérie des villes, et la concentration des emplois dans les agglomérations sont responsables de cet usage des voitures individuelles. Un développement important des transports en commun associé à leur gratuité est une alternative crédible, efficace, indis-

pensable, à la hauteur des enjeux et des besoins.

IL Y A URGENCE SANITAIRE !

Les particules fines et d'autres polluants – comme le dioxyde d'azote – émis par les véhicules, la production industrielle et les systèmes de chauffage sont responsables de plus de 42 000 décès prématurés par an en France. La quasi-totalité des agglomérations françaises dépasse largement les seuils de dangerosité fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé. En abandonnant l'usage de la voiture au profit des transports en commun, on améliore la qualité de la vie par une baisse de la pollution de l'air, des accidents de la route et des embouteillages. Les transports en commun sont donc bénéfiques pour toutes et tous, celles et ceux qui les prennent comme celles et ceux qui ne les prennent pas. Cela aussi justifie leur développement et leur accès gratuit.

IL Y A URGENCE SOCIALE !

Le coût des transports pèse fortement sur le budget des ménages. Leur gratuité permet de changer la vie concrètement en donnant la possibilité à toutes et tous de se déplacer. Cette mesure sociale permet de redistribuer du revenu aux ménages, notamment à ceux des classes populaires, en ayant des conséquences favorables pour l'économie locale et les commerces de proximité.



LA GRATUITÉ C'EST POSSIBLE

La gratuité des transports en commun est déjà instaurée dans une trentaine d'agglomérations en France (par exemple, Aubagne, Dunkerque) et des dizaines d'autres dans le monde. D'autres la prévoient ou lancent des études. En Estonie, après la capitale Tallinn, la gratuité s'étend à tout le territoire. Au Luxembourg, tous les transports en commun (bus, tram, train) seront gratuits en 2020. Toutes les expériences montrent que la gratuité, associée à une augmentation de l'offre, entraîne systématiquement une forte hausse de l'usage des transports en commun.

LE VERSEMENT TRANSPORT : UNE SOURCE DE FINANCEMENT ESSENTIELLE

Les trajets domicile-travail ont une part très importante dans les déplacements quotidiens. Par ailleurs, la concentration croissante des activités dans les métropoles actuelles, résultat des demandes des grands groupes industriels et financiers, est source de congestion et d'étalement urbain. C'est donc à bon droit que la taxe « Versement Transport » (versée par les entreprises de plus de

10 salariés) constitue aujourd'hui une grande part du financement des transports collectifs publics. Cette source de financement doit non seulement être préservée, mais aussi accrue pour financer la gratuité et le développement des transports publics.

LA MOBILITÉ EST UN DROIT

Pour garantir à toutes et à tous l'accès libre aux transports en commun, il faut développer des transports publics accessibles et de qualité : denses, fréquents, rapides, gratuits, définis par et pour les habitant.e.s. Contre les menaces actuelles de libéralisation, nous voulons défendre un bon statut social des salariés des transports en commun et la qualité du service rendu aux usagers. Contre la marchandisation de nos vies, par l'extension de la gratuité, à l'instar de l'éducation et de la santé, nous ferons ainsi grandir le sens de l'intérêt général et du service public.

Nous, signataires de cet appel, nous nous engageons à promouvoir la gratuité des transports en commun dans toutes les villes et à peser sur les exécutifs à tous les niveaux, du local au national, afin

qu'elle devienne l'un des leviers efficaces pour des avancées environnementales, sanitaires et sociales répondant aux défis du moment.

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS LOCAUX EST UNE NÉCESSITÉ

À l'initiative de : Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise, Collectif agglomération rouennaise pour les transports gratuits, Collectif nancéien pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit, Collectif transport gratuit en Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Association « se déplacer en liberté » (ASDEL Aubagne), Collectif porté par ATTAC Lille-Métropole, Collectif lyonnais pour la gratuité des transports en commun, Collectif gratuité des transports Toulouse, Collectif chambérien pour la gratuité des services publics locaux, Collectif messin pour la gratuité des transports en commun, Collectif des transports gratuits de Clermont-Fd Métropole, Collectif Bus gratuit pour Lorient Agglomération.

Pour signer l'appel, cliquer [ici](#)



Une histoire des civilisations

Le « *marxisme militant* » a longtemps pensé LA civilisation, au singulier : les différences entre les sociétés renvoyaient à l'« *avancement* » de chacune sur une trajectoire unique vers le « *communisme universel* » ... Ce modèle théorique s'effondra avec l'URSS.

Et l'on se trouva fort dépourvu quand le capitalisme néolibéral agita l'épouvantail de la « *guerre des civilisations* » pour arracher le consentement à la standardisation marchande du monde. Du coup, on a la « *marchandisation guerrière* » et « *l'écocide* ». Regarder d'où l'on vient peut aider à s'inventer un autre avenir, peut-être ?

« *Une histoire des civilisations* » écrite par des archéologues a cet avantage de s'en tenir à la matérialité des traces qu'ont laissées nos ancêtres depuis l'émergence du genre homo, il y a entre 3 et 2,5 millions d'années, et de ne rien essentialiser.

Comment une humanité unique, explorant l'infinité du monde, invente, chemin faisant, une multitude de civilisations, comme autant de réponses adaptatives – et évolutives – à des circonstances particulières.

Où l'on découvre, accessoirement, comment, à rebours de « *l'émiettement disciplinaire* » qui mine l'Université, l'archéologie est le lieu d'une transdisciplinarité vivace et prometteuse.

● FRED BOUVILLE

Jean-Paul DEMOULE, Dominique GARCIA, Alain SCHNAPP (dir.), *Une histoire des civilisations – Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances*, co-édition INRAP- La Découverte, 2018. (700 p., 49 €)



LES JOIES D'EN BAS

Voici un ouvrage étonnant qui ressort autant de l'essai féministe que du document à l'usage des adolescentes.

Les deux jeunes médecins norvégiennes nous déroulent un atlas du sexe féminin, matériel comme immatériel qui nous fait passer du sourire à l'étonnement. Revue de plaisir, référentiel de détails, quelques dessins à l'appui. Sans jamais qu'une once de vulgarité ou d'érotisme vienne dévoyer le propos. En ces temps de retour de l'ordre moral, presque une œuvre de salut public. Et si j'avais une fille de 15 ans, elle n'y échapperait pas pour ses étrennes !!!

Ne ratez cette œuvre salutaire, et à ma connaissance unique.

A la vôtre !

● PATRICK VASSALLO

Les joies d'en bas, Nina Brochmann & Ellen Stokken Dahl, éditions Actes sud, 2018, 445 pages, 22,50€

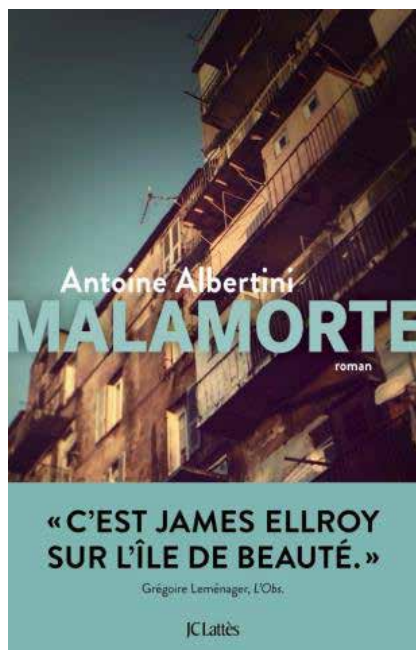


La guerre sociale en France

Romaric Godin, journaliste économique à Mediapart, signe ici un ouvrage clé pour comprendre l'objectif et la place spécifique du macronisme en France. Sous-titré « *Aux sources économiques de la démocratie autoritaire* », l'auteur explique la dérive de plus en plus répressive de la « *démocratie libérale* » française. Revenant aux origines du néolibéralisme en France, il dresse le constat que celui-ci ne s'y est jamais totalement installé, contrairement aux autres pays européens. Il explique historiquement l'attachement fort de la population à l'État issu de l'après-guerre qui garantissait un certain équilibre entre capital et travail. Ceci n'est plus possible avec le néolibéralisme qui signifie l'instrumentalisation de l'État aux fins de servir « *l'équilibre du marché* ». De ce point de vue, les partis de gauche comme de droite qui ont cherché à appliquer l'agenda néolibéral ont rencontré des oppositions tellement fortes qu'ils en ont dilapidé leur base électorale. Dès lors, le macronisme apparaît comme une force se positionnant à « *l'extrême-centre* », minoritaire dans la population mais majoritaire dans les institutions, qui a pour mission de finaliser la mise en place du néolibéralisme en n'hésitant pas à recourir à l'autoritarisme. Une analyse très fine de l'origine de ce courant politique.

● BENOIT BORRITS

Romaric Godin *La guerre sociale en France, Aux sources économiques de la démocratie autoritaire*, Editions La Découverte, 2019, 246 pages, 18 euros



Malamorte

d'Antoine Albertini

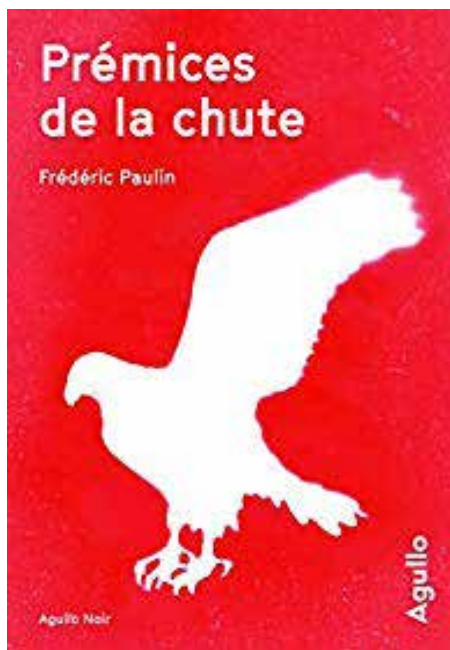
Une enquête policière menée sur une série de meurtres commis dans toute l'île qui échoit à un flic mis dans un placard au « Bureau des affaires simples ». Celui-ci va se lancer à corps perdu dans cette affaire et il va y croiser son passé. Une écriture sèche, âpre, à couper au couteau et une montée croissante au fil des pages d'un suspens digne des plus grands films noirs avec une fin qu'il serait criminel de révéler à ses ami-e-s. Et puis il y a la Corse, bien loin de celle du tourisme et des plages de Porticcio ou de Porto Vecchio, celle des quartiers populaires de Bastia et d'Ajaccio ou des villages des montagnes du centre de l'île où se croisent la précarité, les mafias issues du grand banditisme et même les enfants perdus du nationalisme. Une Corse noire et sale bien loin des clichés sur l'île de Beauté. Une île que connaît bien Antoine Albertini, où il est le correspondant du journal Le Monde.

Un livre dans la lignée de la trilogie policière marseillaise du regretté Jean Claude Izzo

● HENRI MERMÉ

Malamorte Editeur J C Lattes mai 2019

359 pages 19.90 euros TTC



Prémices de la chute

Il y aura bientôt eu le 11 septembre 2001... qui constitue un point d'horizon de ce prenant roman de Frédéric Paulin. Réseaux djihadistes, tambouilles d'État(s), politiques de l'autruche face au délitement de la société ou politique du pire dont on espère tirer les marrons bruns du feu noir.

Ce policier conte aussi le refus de voir d'une autorité policière, les embarras d'un flic plus tenace que prévu, au fond bien des petites lâchetés qui font aussi notre quotidien. L'intrigue est assez bien ficelée pour que ce polar ne dérive pas dans les dossiers noirs de la djihadologie désespérée. Une belle lecture, d'autant que l'auteur se garde de toute islamophobie et des caricatures si bien répandues.

● PATRICK VASSALLO

Prémices de la chute, Frédéric Paulin, éditions Agullo, 2019, 311 pages, 21 €



economie.org : Comprendre l'économie pour mieux la changer

Croissance, comptes d'exploitation, obligations d'État... Des plateaux télé aux colonnes de journaux, les experts savent ce qui serait bon ou non pour l'économie. Face à des sujets en apparence si complexes, les citoyen.ne.s n'ont souvent d'autre choix que de s'en remettre à eux pour se faire un avis. Et si on apprenait à pouvoir décrypter ces sujets par nous-mêmes ?

L'objectif du site economie.org présenté par Benoît Borrits est de promouvoir la démocratie économique, ce qui suppose une appropriation par toutes et tous des principes du fonctionnement de l'économie. Un ensemble de 13 vidéos pédagogiques seront disponibles gratuitement ainsi que des articles de décryptage au fil de l'actualité et des propositions pour imaginer des solutions aux problèmes économiques de notre époque. Parce que les entreprises de nos économies sont des sociétés de capitaux dont la finalité est la valorisation du capital et que celles-ci conditionnent nos modes d'existence, l'accent initial sera mis sur l'entreprise (5 vidéos) puis la finance (3 vidéos) avant d'aborder l'argent (2 vidéos) et la macroéconomie (3 vidéos).

L'économie est un sujet trop sérieux pour être laissé aux seuls experts : avec economie.org, approprions-nous l'économie !

● L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

<https://www.economie.org/>



RÉTROSPECTIVE FRANCIS BACON À BEAUBOURG

Francis Bacon né le 28 octobre 1909 à Dublin, mort en 1992 est un peintre figuratif britannique actuellement exposé au centre d'art contemporain Beaubourg à Paris jusqu'au 20 janvier 2020. Cette rétrospective montre les œuvres qu'il a produites entre 1971 et 1992 en mettant en relation six ouvrages poétiques, littéraires et philosophiques extraits de sa bibliothèque personnelle. Bacon est un peintre très attaché aux livres. Il disait que « les grands poètes sont de formidables déclencheurs d'images, leurs mots me sont indispensables, me stimulent, ils m'ouvrent les portes de l'imaginaire. ».

La peinture de Bacon est influencée par Nietzsche, Eschyle, Conrad, Leiris qui est devenu son ami ou encore Georges Bataille. Sa réputation est associée à ses triptyques. On évoque Bacon comme un chroniqueur sombre de la condition humaine quand il peint des variations sur la crucifixion. Mais les toiles que nous pouvons voir à Beaubourg sont sur un registre plus introspectif. En effet la première grande rétrospective a eu lieu au Grand Palais en 1971.

Bacon avait rencontré quelques années auparavant George Dyer qui devient son amant, son modèle et aussi son confident. Dyer se suicide pendant cette rétrospective.

La peinture de Bacon connaît alors un tournant : préoccupé par la mort il va produire une œuvre tourmentée. Par la suite Bacon influencé par Michel Leiris produira « Étude pour une corrida » qui servira d'affiche pour la fêria de Nîmes en 1992. Ce qui plaît à Bacon c'est la violence de la corrida mais aussi l'aspect sexuel dans l'art tauro-machique qu'il considérait comme « un apéritif merveilleux pour l'amour ».

Depuis sa mort en 1992 la notoriété de Bacon n'a cessé de grandir. Une rétrospective à ne pas manquer pour toutes celles et ceux qui aiment se laisser surprendre et quitter les sentiers conventionnels.

Daniel Rome



Le noyau de la nouvelle équipe est constitué de Benoit Borrits, Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Emile Fabrol, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Laurent Lévy, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Makan Rafatjou, Daniel Rome, Patrick Silberstein, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation cheminant au sein de l'ACU, d'Alternative libertaire, d'Attac, de l'Association Autogestion, du réseau AAAEF, d'Ensemble, de FI, du NPA, de l'OMOS, de Solidaires ...

Comme dit dans le *Manifeste*, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis sur la nouvelle formule cerises@plateformecitoyenne.net

Abonnement gratuit en ligne
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>
<https://ceriseslacooperative.info/>